



# Le pouvoir de l'humanité

XXXII<sup>e</sup> Conférence internationale  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

8-10 décembre 2015, Genève



## Les soins de santé en danger – Continuer ensemble à protéger la fourniture des soins de santé

Commission D

### Objectifs

La violence contre les soins de santé dans les conflits armés ou autres situations d'urgence est un **problème humanitaire majeur** qui continue à avoir des **conséquences dévastatrices à court et à long terme** pour les blessés et les malades, les communautés qui y sont exposées, ainsi que pour les structures médicales, les moyens de transport sanitaire et les milliers de personnels de santé qui s'efforcent de venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin.

Depuis la tenue de la XXXI<sup>e</sup> Conférence internationale, les États, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement), la communauté des soins de santé et la société civile se sont mobilisés autour du projet « **Les soins de santé en danger** » afin de prendre des mesures pour tenter de remédier à ce problème. Le projet est axé sur quatre questions prioritaires : (i) les attaques contre les structures médicales et les patients, (ii) les entraves illicites à la fourniture des soins, (iii) la discrimination dans les soins prodigués aux patients, et (iv) les incursions d'hommes armés dans les structures médicales.

Le CICR, en coopération avec un certain nombre d'États, de Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Sociétés nationales) et d'organisations non gouvernementales, a organisé entre 2012 et 2014 **12 consultations mondiales sur 9 thématiques différentes**, qui ont donné lieu à un important corpus de **recommandations pratiques**. Nombre de ces recommandations sont actuellement traduites en **réponses opérationnelles**, en particulier par les Sociétés nationales et les délégations du CICR. Les États et la communauté des soins de santé, souvent de concert avec les composantes du Mouvement, s'emploient à promouvoir les recommandations et à envisager des mesures adaptées à la réalité de chaque contexte, en organisant des **forums régionaux et nationaux**. Des **partenariats** avec des parties prenantes du monde entier ont été solidement mis en place et ont débouché sur des projets indépendants – menés tantôt individuellement tantôt collectivement – avec plusieurs organisations actives dans les soins de santé telles que l'Association médicale mondiale, Médecins sans frontières, le Conseil international des infirmières, le Comité international de médecine militaire, la Fédération internationale des associations d'étudiants en médecine, l'Organisation mondiale de la Santé, la Fédération internationale pharmaceutique, la Fédération internationale des hôpitaux et la Fédération mondiale pour l'enseignement médical. Au **niveau diplomatique mondial**, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté quatre résolutions comportant des considérations ayant trait à la protection des personnels de santé dans les conflits armés ou autres situations d'urgence.

La XXXII<sup>e</sup> Conférence internationale offre une nouvelle occasion d'examiner plus en avant cette question, dans le cadre d'une **résolution** et d'une **commission plénière** et ce, dans le but d'encourager la poursuite des efforts engagés, en particulier au niveau national, compte tenu des rôles, des mandats et des capacités existants. Les activités de sensibilisation et de plaidoyer qui ont abondé ces quatre dernières années doivent désormais se traduire en

**mesures pratiques**, qui s'inspireront des nombreuses recommandations existantes et des bonnes pratiques qui sont en train de se mettre en place.

La commission s'emploiera à :

1. **relever et saluer les progrès réalisés** à ce jour et échanger des **bonnes pratiques** en la matière ;
2. **prendre la mesure de l'ampleur du problème** tel qu'il se pose dans différentes régions du monde ;
3. **encourager de nouvelles initiatives**, concrètes et adaptées à chaque contexte, et reposant sur les recommandations issues des consultations mondiales ainsi que sur les bonnes pratiques avérées et celles qui se mettent en place ;
4. inciter les participants à la Conférence à manifester leur détermination à mieux protéger la fourniture des soins de santé en soumettant des **engagements volontaires à titre individuel ou collectif**.

### Présidence et groupes d'experts

**Président** : monsieur l'ambassadeur Nthuthang Khumoetsile Martin Seleka, directeur des affaires humanitaires au ministère des Relations internationales et de la Coopération de la République d'Afrique du Sud

#### Experts (1<sup>re</sup> séance) :

- S.E.M. Steffen Konstad, ambassadeur et représentant permanent de la Norvège auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, Mission permanente de la Norvège
- Dr Hazem Bakleh, directeur des services médicaux, Croissant-Rouge arabe syrien
- Dr Xavier Deau, président de l'Association médicale mondiale
- Pascale Meige, directrice adjointe des opérations, CICR

#### Experts (2<sup>e</sup> séance) :

- Dr Alejandro Gaviria Uribe, ministre de la Santé et de la Protection sociale, République de Colombie
- Ulrika Årehed Kågström, secrétaire générale, Croix-Rouge suédoise
- Dr Otmar Kloiber, secrétaire général, Association médicale mondiale
- Pascale Meige, directrice adjointe des opérations, CICR

### Questions-guides

Les interventions individuelles seront limitées à **trois minutes**, ou à **cinq minutes si la personne s'exprime au nom d'un groupe**. Il n'y aura **pas de présentation PowerPoint**, car nous souhaitons privilégier les échanges dynamiques et informels plutôt que les longs exposés et les déclarations convenues. Le but premier de la Commission étant d'**encourager de nouvelles initiatives** et d'**échanger des bonnes pratiques**, nous aspirons à ce que les interventions se concentrent sur les **questions-guides** figurant ci-dessous, et en particulier sur les **engagements** que les participants soumettront.

*Parmi les **mesures** que vous avez mises en place, lesquelles ont concrètement contribué à ce que les personnels de santé, les structures médicales et les moyens de transport sanitaire soient mieux respectés ?*

*Quelles actions concrètes **prévoyez-vous de mener** ces quatre prochaines années pour améliorer l'accès aux soins de santé et rendre leur fourniture plus sûre dans votre contexte ? (Veuillez faire part des engagements que vous proposez dans ce sens.)*

*Comment promouvoir et encourager **l'échange de bonnes pratiques** entre les acteurs de la santé ?*

Comment continuer à **mobiliser d'autres acteurs pertinents** aux niveaux national, régional et international et obtenir d'eux qu'ils s'engagent durablement sur cette question ?

### Détails pratiques

La Commission se réunira en formation plénière à deux reprises, mais les questions-guides et les modalités seront identiques pour les deux séances. Seuls différeront la composition des groupes d'experts et les combinaisons de langues.

#### Horaires et salles :

- 1<sup>re</sup> séance : mardi 8 décembre, 15h00-17h00, salle 1
- 2<sup>e</sup> séance : mercredi 9 décembre, 13h30-15h30, salle 2

#### Langues :

- 1<sup>re</sup> séance : anglais, arabe, français
- 2<sup>e</sup> séance : anglais, espagnol, russe

#### Modalités :

Prière de noter que les présentations **PowerPoint** ne seront pas autorisées et que les interventions individuelles se limiteront à **trois minutes**, ou à **cinq minutes si la personne s'exprime au nom d'un groupe**.

### Liens vers les documents de travail officiels

« Les soins de santé en danger – Continuer ensemble à protéger la fourniture des soins de santé » : projet de résolution et document de référence  
[http://rcrcconference.org/wp-content/uploads/sites/3/2015/10/32IC-DR-and-background-report-on-HCiD\\_FR.pdf](http://rcrcconference.org/wp-content/uploads/sites/3/2015/10/32IC-DR-and-background-report-on-HCiD_FR.pdf)

Modèles d'engagement sur « Les soins de santé en danger » – XXXII<sup>e</sup> Conférence internationale  
<http://rcrcconference.org/tag/model-pledge/>